



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Rapport

Entendre la ministre de la Culture et des Communications afin de permettre aux députés d'opposition d'échanger avec le gouvernement au sujet de la pandémie de COVID-19

Procès-verbal de la séance du 7 mai 2020

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1536-20200526

2020

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU JEUDI 7 MAI 2020 1

ANNEXE

I. Documents déposés

Séance du jeudi 7 mai 2020

Mandat : Entendre la ministre de la Culture et des Communications afin de permettre aux députés d'opposition d'échanger avec le gouvernement au sujet de la pandémie de COVID-19 (Ordre de l'Assemblée le 13 mai 2020 rétroactif au 4 mai 2020)

Membres présents :

M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel), présidente

M^{me} Guillemette (Roberval), vice-présidente

M. Chassin (Saint-Jérôme)

M^{me} Dorion (Taschereau), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de culture, de communications et de langue française, en remplacement de M^{me} Labrie (Sherbrooke)

M. Émond (Richelieu)

M^{me} Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)

M^{me} Fournier (Marie-Victorin)

M^{me} IsaBelle (Huntingdon)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M^{me} Melançon (Verdun), porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications

M^{me} Perry Mélançon (Gaspé), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de culture et de communications, en remplacement de M^{me} Hivon (Joliette)

M. Poulin (Beauce-Sud)

M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)

M. Skeete (Sainte-Rose)

Témoin :

M^{me} Roy (Montarville), ministre de la Culture et des Communications

La Commission se réunit par visioconférence.

À 10 h 33, M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Une discussion s'engage.

À 11 h 08, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M^{me} la présidente, M^{me} Melançon (Verdun) dépose le document coté CCE-054 (annexe I).

La discussion se poursuit.

À 11 h 44, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Olivier Champagne

Lise Thériault

OC/vb

Québec, le 7 mai 2020

ANNEXE I

Documents déposés

Documents déposés

Séance du 7 mai 2020

Melançon, Isabelle. Questions de la députée de Verdun à la ministre de la Culture et des Communications

CCE-054